

lisme qui met en branle les anciennes idées de franchises provinciales, de libertés communales, de coutumes locales, lesquelles tentent de se fondre et de se concilier dans le grand rêve fédéraliste des girondins.

J'en attends tout au moins, pour ma part, qu'il nous délivre de cette usurpée tyrannie qui pèse sur la belle France au profit d'une seule commune, et, dans cette commune, au profit de quelques plaisants qui ne sont même pas des bourgeois de la ville, mais bien des étrangers ou des provinciaux comme nous. C'est ce que, de son temps, le bon Nodier nommait déjà « l'exécrable esclavage de de Paris ».

Je le hais, leur Paris ! Oui, Monsieur. J'ai la vanité de mon provincialisme, et je le pousse si loin que je peux. Je suis de mon département par rapport à la capitale de ma province ; je suis de mon canton, je tiens rigueur à mon chef-lieu ; je suis de ma commune, et, dans ma commune, je me fais, comme l'anglais, une citadelle de ma maison ; et dans ma maison j'affectionne encore une place familière, bien acagnardée : *in angulo cum libello*, c'est mon rêve. N'allez point en prendre idée que je sois misanthrope. Je suis seulement un particulariste entêté, ou un particulier entêté, si vous voulez.

Vienne donc notre émancipation ! nous nous sommes émancipés de tant d'autres choses : celle-là ne sera pas plus difficile. Voici déjà, comme vous le marquez, que la mode est aux résurrections de patois. Ceci est au mieux, et j'y applaudis, quoique sans pouvoir m'empêcher de faire néanmoins quelqu'une de ces distinctions qui sont si bien dans le goût de notre province, comme il convient à des gens rassis qui mesurent tranquillement ce qui doit être mesuré. Je n'aime point, d'aventure, la pompe de certaines